

## Rapport annuel résumé 2023

### Situation financière

L'évolution de l'inflation, la croissance économique étonnamment forte et les crises bancaires ont impacté l'environnement des placements financiers. Les marchés s'attendent à un assouplissement de la politique monétaire au cours des prochaines années, ce qui a entraîné une baisse des taux d'intérêt à long terme. Les marchés des actions ont enregistré des performances positives. Au cours de l'exercice 2023, comPlan a réalisé un rendement des placements sur le total de ses actifs de +4,1% (année précédente: -8,5%), ce qui porte le total du bilan au 31 décembre 2023 à CHF 12,2 milliards (contre 11,9 milliards l'année précédente). Le degré de couverture de comPlan est également passé fin décembre 2023 à 114,5% (108,2% l'année précédente) grâce à la reprise de la provision pour la réduction du taux d'intérêt technique de 1,75% à 1,5%. Toutefois, les réserves de fluctuation de valeur nécessaires ne sont pas encore entièrement constituées. En matière de gestion financière, la priorité est donnée à l'augmentation du taux de couverture et à la rémunération appropriée et constante des avoirs de vieillesse dans les années à venir.

### Rémunération des avoirs de vieillesse

Le financement des prestations de prévoyance à long terme est solide et la situation financière permet une rémunération supplémentaire. Les avoirs de vieillesse épargnés (compte de base, compte supplémentaire et compte pour la retraite anticipée) des assurés actifs seront rémunérés à 1,75% pour l'exercice 2023. Ce taux est supérieur de 0,75% au taux d'intérêt minimal LPP de 1,0% prescrit par le Conseil fédéral pour la rémunération de l'avoir de vieillesse obligatoire. Cette décision montre que le Conseil de fondation s'efforce, dans la mesure du possible, de rémunérer régulièrement les avoirs de vieillesse sur les exercices. Par ailleurs, au cours de l'exercice 2024, l'avoir de vieillesse sera rémunéré au taux d'intérêt minimal LPP de 1,25%, et les rentes de vieillesse, d'invalidité et de survivants en cours ne seront pas augmentées au 1<sup>er</sup> janvier 2024.

### Composition des organes

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023, le Conseil de fondation affiche une nouvelle composition. La séance constitutive du 18 janvier 2023 a été l'occasion d'élire la présidence du Conseil de fondation, ainsi que les membres de la Commission de placement et du Comité de prévoyance. La nouvelle composition est visible dans le présent rapport sous «Structure d'organisation».

### Adaptation du règlement de prévoyance

Le 26 septembre 2023, le Conseil de fondation a adopté le règlement de prévoyance qui est entré en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2024. À l'exception de la durée de versement de la rente AVS transitoire pour les femmes, les adaptations n'ont pas d'incidence directe sur le rapport de prévoyance. Les assurés de comPlan ont été informés en détail des changements au mois d'octobre 2023. Le règlement de prévoyance est disponible sur [www.pk-complan.ch](http://www.pk-complan.ch).

### Rapport de durabilité

La durabilité des placements financiers est un processus qui est son cours chez comPlan depuis de nombreuses années déjà et qui évolue constamment. Un rapport complet sur la durabilité sera également publié pour l'exercice 2023. Les efforts de durabilité servent de soutien à l'accomplissement de la mission légale de la prévoyance professionnelle, à savoir obtenir un rendement conforme au marché avec une répartition équitable des risques. Au cours de l'exercice 2023, des progrès ont été réalisés pour chacune des cinq ambitions. Le rapport peut être sur: [www.pk-complan.ch](http://www.pk-complan.ch).

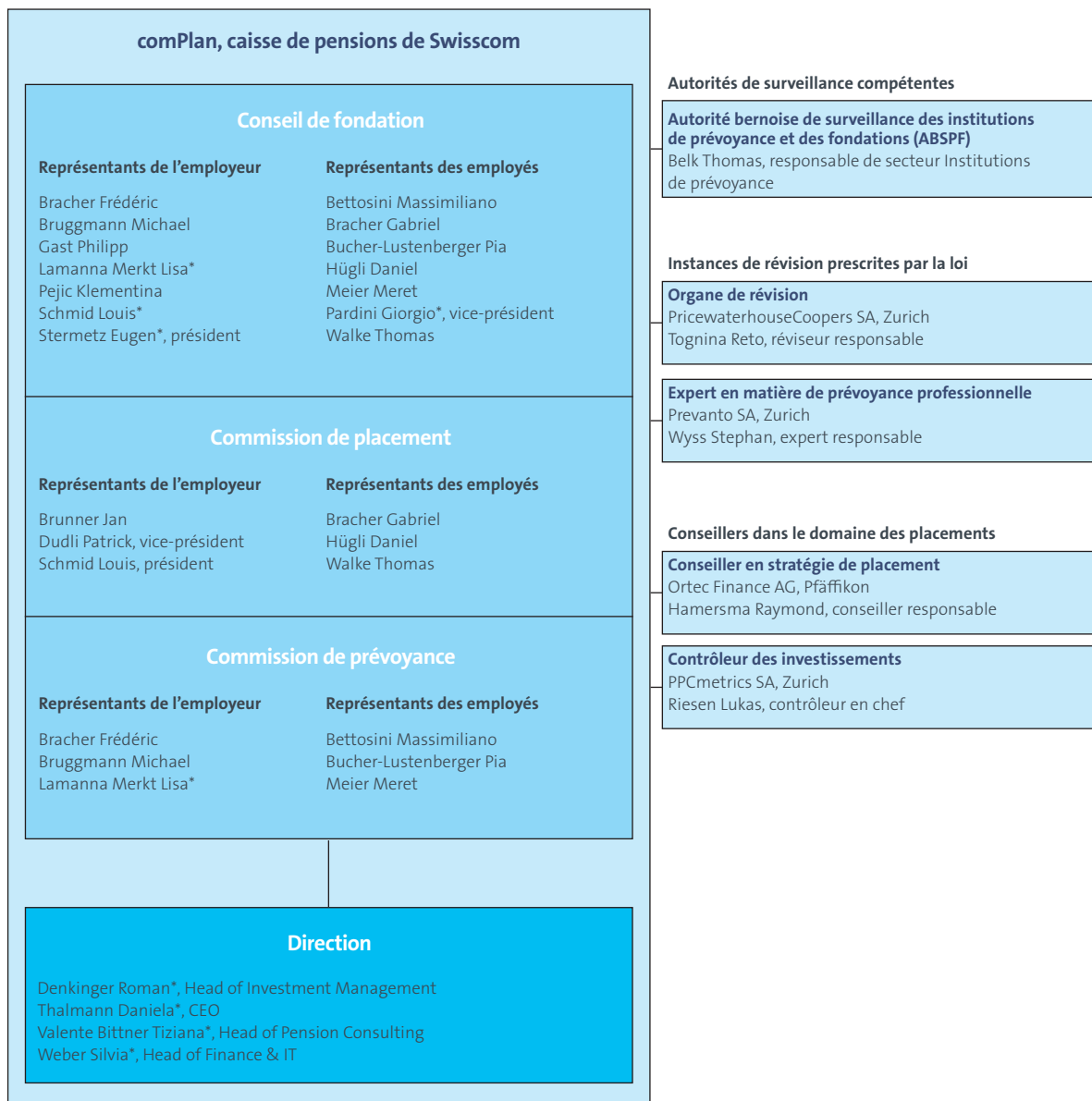
### Perspectives

Au cours de l'exercice 2024, la stratégie de placement sera examinée dans le cadre d'une étude sur les actifs et les passifs. Du côté de la prévoyance, les taux de conversion légaux continueront à baisser mensuellement conformément au règlement jusqu'en avril 2024, tandis que les versements spéciaux seront crédités sur les avoirs de vieillesse individuels. En outre, au cours de l'exercice 2024, le trafic des paiements (dépôts et retraits) de comPlan passera de Credit Suisse à PostFinance. Les nouvelles coordonnées bancaires pour les versements, comme par exemple les rachats, seront communiquées prochainement par comPlan.

L'équipe comPlan

# Structure d'organisation

## Organisation de comPlan au 31 décembre 2023



\* Signature collective à deux

# Principaux chiffres clés

<b>Données de base</b>		<b>31.12.2023</b>	<b>31.12.2022</b>
Nombre d'assurés actifs (âgés de moins de 22 ans)		659	663
Nombre d'assurés actifs (âgés de 22 ans ou plus)		15 664	15 641
Âge moyen des assurés actifs		43,3	43,4
Nombre de rentes de vieillesse		7 857	7 689
Âge moyen des bénéficiaires d'une rente de vieillesse		72,7	72,2
Nombre de rentes d'invalidité		651	667
Nombre de rentes de conjoint/partenaire		996	929
Nombre de rentes de divorce		23	23
Nombre de rentes pour enfant		423	427
Nombre d'assurés actifs et de rentiers		26 244	26 009
Frais administratifs annuels par assuré	CHF	120	118
Nombre d'employeurs affiliés		13	12
<b>Informations sur le bilan</b>		<b>31.12.2023</b>	<b>31.12.2022</b>
Somme du bilan	mio. de CHF	12 248,2	11 897,1
Capital de prévoyance assurés actifs	mio. de CHF	4 886,7	4 734,8
Capital de prévoyance bénéficiaires de rentes	mio. de CHF	5 452,7	5 490,0
Provisions techniques	mio. de CHF	301,9	707,3
Réserve pour fluctuations de valeur	mio. de CHF	1 547,5	897,7
Fonds libres (découvert)	mio. de CHF	–	–
<b>Taux de couverture</b>		<b>31.12.2023</b>	<b>31.12.2022</b>
Taux de couverture		114,5%	108,2%
Objectif de taux de couverture		115,8%	116,4%
Déficit de réserve		1,3%	8,2%
Déficit de réserve	mio. de CHF	133,9	895,2
<b>Rendement des placements</b>		<b>2023</b>	<b>2022</b>
Rendement des placements après déduction des coûts		4,1%	–8,5%
Rémunération du capital de prévoyance assurés actifs		1,75%	1,50%
Rémunération technique des capitaux des bénéficiaires de rentes		1,75%	1,75%
Augmentations de rentes		–%	–%
<b>Principaux flux de capitaux</b>		<b>2023</b>	<b>2022</b>
Masse salariale assurée	mio. de CHF	1 818,1	1 777,4
Cotisations versées par les employés	mio. de CHF	181,4	174,4
Cotisations versées par l'employeur	mio. de CHF	244,4	244,5
Rentes de vieillesse	mio. de CHF	297,9	286,3
Rentes de survivants	mio. de CHF	29,6	27,9
Rentes d'invalidité	mio. de CHF	21,2	20,9
Prestations en capital et autres prestations	mio. de CHF	105,9	147,6

Bases techniques: À l'occasion de la séance du 28 novembre 2023, le Conseil de fondation a décidé de ne pas adapter les bases techniques de l'année dernière. Les tables générationnelles LPP 2020 et un taux d'intérêt technique de 1,75% continuent d'être appliqués.

# Placements

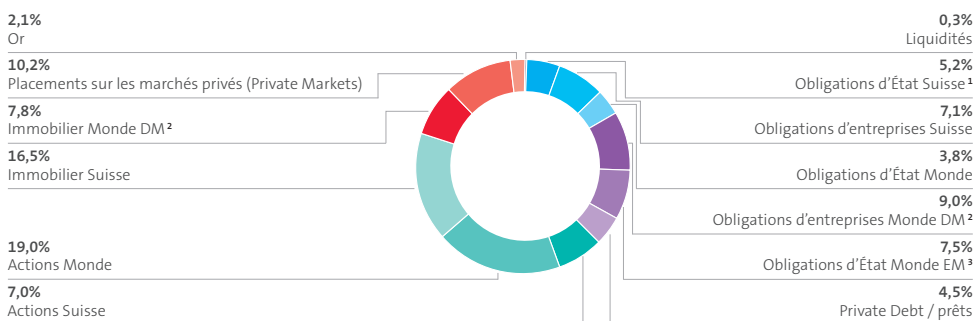
## Marchés financiers 2023

L'évolution de l'inflation, la croissance économique étonnamment forte et les crises bancaires ont impacté les marchés financiers. Au cours des premiers trimestres, les banques centrales ont continué à augmenter leurs taux directeurs pour lutter contre l'inflation. La croissance économique étonnamment forte a permis ces hausses des taux d'intérêt. La crise des banques régionales américaines et, en Suisse, la reprise de Credit Suisse par UBS ont également provoqué des turbulences. Avec le ralentissement de la dynamique du marché du travail et les attentes à la baisse en matière d'inflation, les acteurs du marché s'attendaient au quatrième trimestre à atteindre un palier de taux d'intérêt avec un assouplissement de la politique monétaire en 2024. Ce renversement de tendance a stimulé les cours des placements à intérêts et à risque vers la fin de l'année. Les primes de crédit ont baissé. Les placements immobiliers non cotés et les placements sur le marché privé ont fait l'objet d'ajustements de valeur en raison de taux d'escompte supérieurs.

## Composition des placements financiers

Au cours de l'exercice 2023, d'autres mesures d'optimisation de la stratégie de placement ont été mises en œuvre. Les deux catégories de placement Actions monde Developed Markets (DM) et Emerging Markets (EM) ont ainsi été fusionnées et les fondations de placements immobilières ont été renforcées. À la fin de l'année, comPlan avait investi 37% dans des placements rémunérés et 63% dans des placements en valeurs réelles. Les investissements en actions cotées et en immobilier représentaient chacun environ un quart de la fortune de prévoyance.

### Composition des placements au 31.12.2023



1 Les emprunts de la Confédération suisse comprennent CHF 390 millions dus par la ZKB (Banque Cantonale de Zurich) avec la garantie d'état explicite du canton de Zurich

2 DM: Developed Markets (pays développés, OCDE)

3 EM: Emerging Markets (pays émergents)

## Rendement des placements

Au cours de l'exercice 2023, le rendement des placements de comPlan s'est élevé à +4,1%. Onze catégories de placement ont délivré un rendement positif et deux catégories un rendement négatif. Les actions mondiales, les obligations d'État Suisse et les obligations d'entreprises Suisse ont délivré les rendements positifs les plus importants. Les placements immobiliers mondiaux ont contribué de façon importante à un rendement négatif. Au cours des cinq dernières années, un rendement annuel moyen de +3,9% a été généré, ce qui est supérieur au rendement théorique. La part de rendement supérieure au rendement théorique a servi à financer les ajustements des paramètres actuariels (intérêt de bilan et provisions techniques), ainsi que la rémunération des avoirs de vieillesse au-dessus du taux d'intérêt minimal LPP pendant quatre des cinq années.

### Rendement des placements et rémunération ces 5 dernières années

